

# Pour ou contre les « accords » ?

**D**ANS LE *SEL DE LA TERRE* 96 (printemps 2016) nous avons reproduit et analysé l'argumentation de l'abbé Franz Schmidberger, ancien supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, en faveur de la « normalisation » de la Fraternité.

L'abbé Schmidberger a été choisi par la maison généralice pour prêcher les deux retraites sacerdotales aux prêtres francophones de la Fraternité (août et septembre) au Pointet et à Écône, ce qui lui a sans doute permis de faire progresser ses idées.

Par ailleurs, le supérieur général est sorti de son silence pour faire l'apologie de la structure proposée à la Fraternité Saint-Pie X (voir le premier texte reproduit ci-dessous).

L'abbé Michel Simoulin a aussi défendu les avantages des « accords ». Nous publions quelques extraits de son argumentation.

Donc, personne n'est contre ? Il y a des opposants, bien entendu. Mais l'opposition est discrète et se manifeste de façon privée, comme s'il était interdit aujourd'hui, dans la Fraternité Saint-Pie X, de défendre publiquement la position qui fut sa position officielle jusqu'en 2012 : « Pas d'accord pratique avant la conversion des autorités romaines ».



## **Le « super diocèse » offert à la FSSPX par un pape qui « veut le bien de la Tradition »**

par Christian Lassale

Cet article a été publié par *MCI – L'hebdomadaire de medias-catholique.info* n° 33 du 8 septembre 2016, p. 6 et 7 <sup>1</sup>.

*Le sel de la terre.*

**É**NIÈME ANNONCE et pas de rebondissement dans les rapports entre Rome et la FSSPX fondée par Mgr Marcel Lefebvre et dirigée jusqu'en 2018 par l'évêque suisse Mgr Bernard Fellay.

---

<sup>1</sup> — *medias-catholique.info/le-super-diocese-offert-a-la-fsspx-par-un-pape-qui-veut-le-bien-de-la-tradition/3635*. Original de la conférence : [www.youtube.com/watch?v=9oKWpVGirL0](http://www.youtube.com/watch?v=9oKWpVGirL0). Le texte traduit commence à la 3<sup>e</sup> minute.

Dans une conférence donnée en anglais le 24 août 2016, en Australie, l'actuel Supérieur Général de la FSSPX explique aux fidèles ce qu'est la prélatrice personnelle proposée par Rome à la FSSPX. Profitant de cette explication canonique, Mgr Fellay donne son opinion sur la proposition romaine :

[...] Rome nous offre une nouvelle structure. A sa tête, un évêque. Cet évêque, choisi par le pape, parmi trois noms proposés par la Fraternité et issus de ses membres. Cet évêque aura autorité sur les prêtres, sur les religieux qui veulent être membre (de cette structure) et sur les fidèles. Tous les sacrements ; les fidèles qui appartiendront à cette structure auront le droit absolu de recevoir tous les sacrements des prêtres de la Fraternité. Tous les sacrements, y compris le mariage.

L'évêque aura le droit d'avoir des écoles, des séminaires, d'ordonner (des prêtres), et même d'établir de nouvelles congrégations religieuses et d'accepter en son sein celles qui le souhaiteraient.

C'est quelque chose comme un super diocèse, indépendant à l'égard des évê-



ques locaux. Autrement dit, pour vous, aucun changement par rapport à ce dont vous bénéficiez actuellement. La seule différence sera que vous serez reconnus officiellement comme catholiques.

Vous pouvez imaginer que cela créera beaucoup de conflits avec les évêques locaux, vous pouvez facilement l'imaginer. Donc nous

devons demeurer prudents, mais en soi, vous ne pouvez pas imaginer quelque chose de mieux que ce qui nous est offert là. Et l'offre est telle que vous ne pouvez pas penser que c'est un piège.

Ce n'est pas un piège et si quelqu'un nous offre quelque chose comme cela, ce ne peut être que parce qu'il veut notre bien. Il veut le bien de la Tradition, il veut que la Tradition se développe dans l'Église.

Il est impossible qu'une telle offre puisse provenir d'ennemis. Les ennemis ont beaucoup d'autres manières de nous écraser, mais pas de cette manière.

Maintenant, vous pourriez dire : si c'est le cas, pourquoi n'acceptez-vous pas ?

Parce que je veux être sûr que cela est vrai. Je n'ai pas le droit de vous entraîner dans un rêve et donc je dois en vérifier chaque aspect. [...]

D'un point de vue canonique, rien de bien nouveau sous le soleil, la description étant celle d'une prélatrice personnelle aux pouvoirs élargis telle que l'a déjà évoquée Mgr Guido Pozzo [dès 2012]. C'est d'ailleurs

cette possibilité qui a été refusée par une majorité des supérieurs majeurs réunis à dans un hôtel près d'Écône à la fin juin 2016.

La nouveauté des propos de Mgr Fellay, s'il y en a une, réside dans *le syllogisme* qui achève l'exposé. Il est « impossible qu'une telle offre puisse provenir d'ennemis » ; il ne peut donc s'agir que d'amis de la Tradition de l'Église : « Si quelqu'un nous offre quelque chose comme cela, ce ne peut être que parce qu'il veut notre bien. Il veut le bien de la Tradition, il veut que la Tradition se développe dans l'Église ». Par voie de conséquence, une telle proposition ne peut qu'être acceptée, si elle s'avère véritable.

En un tel raisonnement, la Tradition de l'Église semble s'identifier à la FSSPX, puisque vouloir le bien de cette dernière, c'est vouloir le bien de la Tradition, nonobstant les coups dramatiques que par ailleurs Rome peut lui porter. Le réel de l'Église paraît comme évaporé par ces bonnes intentions dont la Rome actuelle semble se parer.

D'ailleurs, ces bonnes intentions, même supposées entièrement réelles, suffisent-elles à rendre par elles-mêmes nécessaire l'acceptation d'un accord canonique dans les conditions présentes de l'Église ? *L'intention bienveillante ne suffit point ; il faut encore à la rectitude de l'acte sa bonté intrinsèque. Or comment envisager aujourd'hui une dépendance concrète de la FSSPX à l'endroit de Rome, alors même que les plus hauts tenants de l'autorité ecclésiastique, pape en tête, se font les destructeurs de l'Église ?*

Vivre une dépendance concrète vis-à-vis d'une autorité réclame de poursuivre le même but, l'inférieur se mettant au service du supérieur pour y accéder. Le moins que l'on puisse dire, hélas, est que la Rome moderniste ne poursuit pas le même but que l'Église de toujours, et que la FSSPX à sa suite. Sans cette unité de but, et donc de foi, tout accord pratique s'avérera des plus périlleux pour la FSSPX. C'est sans doute cela que voulait dire le chapitre général de 2006 lorsqu'il disait : « *pas d'accord pratique sans accord doctrinal* ».

[Fin de la reproduction de l'article de Christian Lassale.]

### *Commentaires du Sel de la terre :*

On peut ajouter à ces propos que Rome ne donne pas au supérieur de ce « super-diocèse » la capacité de nommer et de sacrer des évêques.

Il est donc clair que ne pourront succéder aux évêques choisis par Mgr Lefebvre que des évêques ayant le profil voulu par « Rome ».



## Pas d'accord pratique avant un accord doctrinal ?

Extraits d'un article de l'abbé Michel Simoulin, paru dans *Le Seignadou* d'octobre 2016. Nous intercalons quelque commentaires.

*Le Sel de la terre.*

[Texte de l'abbé Simoulin :] Je vous avais promis quelques objections, et les réponses que nous pouvons y faire.

Voici donc la première objection, qui est peut-être la seule vraiment sérieuse, celle des déclarations de Mgr Lefebvre affirmant, principalement après 1988, vouloir attendre la « conversion » de Rome avant de reprendre des démarches pour une réconciliation. Cette position est habituellement présentée sous cette formule : pas d'accord pratique avant un accord doctrinal.

[Commentaire du *Sel de la terre* :] Cette position a été défendue non seulement par Mgr Lefebvre (énergiquement et à de nombreuses reprises), mais aussi par les quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X après la mort de Mgr Lefebvre (1991) jusqu'en 2012. En 2006, le chapitre général de la Fraternité Saint-Pie X l'avait encore rappelée d'une manière solennelle. (Voir l'éditorial du *Sel de la terre* 94, automne 2015 : « Le coup de maître de Satan ».)

[Texte de l'abbé S. :] Cela est vrai et bien connu, mais Mgr lui-même reconnaissait que cela prendrait du temps, beaucoup de temps, et qu'il faudrait attendre les signes de la Providence pour discerner le moment opportun.

*Du temps, beaucoup de temps* : alors, pourquoi donc se presser ? Pourquoi ne pas attendre tranquillement *les signes de la Providence* ? Le pape François, avec *Amoris lætitia*, avec ses propos sur Luther « qui ne s'est pas trompé », etc., scandalise même les conciliaires « conservateurs ». Est-ce bien *le moment opportun* ?

[Texte de l'abbé S. :] Et en cela, il s'en remettait totalement aux supérieurs de la Fraternité, ne cessant de nous répéter : pour moi, c'est fini... vous avez vos évêques, vos supérieurs, vos séminaires, vos prieurés, je vous ai donné tout ce que j'avais reçu... à vous maintenant de continuer sans moi !

En 2012, trois évêques de la Fraternité Saint-Pie X ont averti solennellement le supérieur général du danger de s'engager dans la voie d'un accord pratique. Cet avertissement a conduit à l'expulsion de l'un d'entre eux quelques mois plus tard.

[Texte de l'abbé S. :] En outre, et ceux qui furent des premiers compagnons de Mgr ne devraient pas l'oublier, au-delà de ses déclarations parfois fracassantes, même aux heures les plus tendues avec Rome, Mgr Lefebvre a toujours agi et réagi en serviteur de l'Église et du pape <sup>1</sup> et en fils de Rome. Il avait le cœur

---

<sup>1</sup> — Ne confondons pas l'Église et le pape (Note du *Sel de la terre*).

romain plus que beaucoup d'entre nous, et dans toutes ses interventions même les plus fortes, ceux qui le connaissaient sentaient toujours sous-jacente une vraie *tristesse* : *tristesse* analogue à celle de Jésus-Christ pleurant sur Jérusalem mais toujours animé du désir de sauver la cité sainte, *tristesse* de l'état de l'Église, *tristesse* de devoir réagir à l'encontre des autorités de l'Église, et *tristesse* de n'être pas entendu, ni compris.

Le mot « tristesse » (souligné par nous) est répété cinq fois de suite : appel aux sentiments. Mais ici, c'est la raison et la foi qui doivent nous guider.

[Texte de l'abbé S. :] Jamais il n'aurait esquissé le premier pas dans le sens d'une rupture avec Rome, et c'est toujours la « Rome conciliaire » qui a pris l'initiative des mesures de « séparation », pour n'aboutir qu'à le séparer un peu plus de la « Rome conciliaire » en le poussant à se réfugier toujours plus dans le cœur de la « Rome Romaine » !

Les sacres de 1988 sans l'accord de Rome – et même contre l'avis exprès du pape et du cardinal Ratzinger – est bien une initiative de Mgr Lefebvre qui entraînait *de facto* une rupture avec la Rome conciliaire.

[Texte de l'abbé S. :] Romain il fut et romain il est demeuré jusqu'à son dernier souffle. La « Romanité » n'est pas un vain mot, furent quasiment les derniers mots de son *Itinéraire spirituel*.

Il y a de nombreux passages de l'*Itinéraire spirituel* très opposés à un accord avec Rome avant son retour à la Tradition. Un seul exemple : « L'instauration de cette "église conciliaire" imbue des principes de 1789, des principes maçonniques, est une imposture inspirée par l'Enfer [...]. C'est donc un devoir strict pour tout prêtre et tout fidèle voulant demeurer catholique de se séparer de cette église conciliaire, tant qu'elle ne retrouvera pas la tradition du magistère de l'Église et de la foi catholique. »

[Texte de l'abbé S. :] Mais relisons un peu l'histoire. D'abord, la Fraternité – qui n'est pas née pour s'opposer au concile ou à Rome, mais pour donner une structure dans l'Église aux prêtres formés au séminaire de Fribourg-Ecône – a été reconnue et érigée par et dans « l'Église conciliaire ».

L'abbé Simoulin relit l'histoire à sa façon. L'expression « Église conciliaire » n'est apparue qu'en 1976. Mgr Lefebvre a immédiatement dit qu'il ne voulait pas en faire partie. Jusque-là les conciliaires et les catholiques n'étaient pas distingués clairement, ce qui explique qu'un évêque favorable aux idées conciliaires (Mgr Charrière, qui était un ami personnel de Mgr Lefebvre) a pu approuver une société parfaitement catholique comme la Fraternité Saint-Pie X – ce qui a étonné même Mgr Lefebvre. Mais aujourd'hui on ne trouverait aucun évêque ayant la courage de faire cela.

[Texte de l'abbé S. :] [...] Et il y eut aussi sa fière réponse à l'éditorial de l'abbé de Nantes où celui-ci l'incitait à rompre avec Rome, en février 1975 ! C'est dans la lettre de Mgr Lefebvre à l'abbé de Nantes qu'il lui répond :

« Sachez que si un Évêque rompt avec Rome ce ne sera pas moi. Ma “Déclaration” le dit assez explicitement et fortement. » Cette lettre est du 19 mars 1975 !

Cette lettre date d’avant les condamnations romaines. Mgr Lefebvre ne voulait pas prendre l’initiative de rompre avec Rome, comme le lui demandait l’abbé de Nantes, mais il ne s’est pas soumis aux oukases de cette « Rome de tendance néo-protestante » et s’il a accepté la rupture, c’était pour rester fidèle à la « Rome éternelle ».

[Texte de l’abbé S. :] Libre aux évêques indépendants de « l’Église Catholique » d’opérer cette rupture, mais qu’ils ne se réclament pas d’une soi-disant fidélité à la pensée de Mgr Lefebvre pour cela, et qu’ils cessent de nous faire rire jaune en parlant de « la trahison des autorités actuelles de la Fraternité Saint-Pie X à l’esprit et à l’œuvre de Monseigneur Marcel Lefebvre ».

L’abbé Simoulin ne nomme pas la personne qu’il prend ici à parti : il s’agit de Mgr Faure, qui a fondé le 22 août dernier une Société sacerdotale pour permettre aux séminaristes dont il s’occupe de s’agréger à une structure, comme l’avait fait Mgr Lefebvre en 1970. Il ne s’agit pas d’une rupture. Comme les sacres de 1988, il s’agit d’une mesure qui est dictée par l’état de nécessité : la formation de séminaristes dans l’esprit de l’Église, sans compromission avec les erreurs de la Rome moderniste.

Pour éviter de faire rire jaune l’abbé Simoulin, nous parlerons plutôt de « l’imprudence » des autorités de la Fraternité Saint-Pie X, qui en se rapprochant de la Rome moderniste mettent l’œuvre de Mgr Lefebvre en péril.

[Texte de l’abbé S. :] Qu’ont accepté nos supérieurs parmi ce que refusait Mgr Lefebvre : la nouvelle messe ? Les théories conciliaires ? La liberté religieuse ? [...]

La réponse est simple et l’abbé Simoulin la connaît, puisqu’il vient d’en parler : les supérieurs de la Fraternité Saint-Pie X ont accepté la possibilité d’un accord pratique – d’une normalisation – avec la Rome du pape François, qui n’est évidemment pas revenue à la Tradition, et même ils travaillent à obtenir cette reconnaissance. Le texte de Mgr Fellay que nous avons reproduit ci-dessus, comme celui de l’abbé Schmidberger paru dans le *Sel de la terre* 96 le montrent clairement.

[Texte de l’abbé S. :] Au lieu de critiquer et condamner Mgr Fellay, que ces messieurs fassent des propositions positives et constructives. Que nous proposent-ils comme solution ? Rien, à part le refus et la rupture !

La solution proposée est simplement de continuer selon la ligne indiquée par Mgr Lefebvre en 1988 et suivie par la Fraternité Saint-Pie X jusqu’en 2012 : pas d’accord avec « Rome » tant que celle-ci continue de propager le modernisme.

[Texte de l’abbé S. :] Il y eut encore ces mots de Monseigneur aux futurs évêques : « Je vous conjure de demeurer attachés au Siège de Pierre, à l’Église Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Églises, dans la foi catholique intégrale ».

Dans la même lettre, Mgr Lefebvre écrivait : « Je vous conférerai cette grâce, confiant que sans tarder le Siège de Pierre sera occupé par un successeur de Pierre *parfaitement catholique* en les mains duquel vous pourrez déposer la grâce de votre épiscopat pour qu'il la confirme. » Peut-on dire que le pape François est « parfaitement catholique » ?

[Texte de l'abbé S. :] Et nous pouvons conclure avec les propos de Mgr lui-même, fidèle à ses premières positions jusqu'au bout, dans les considérations qu'il adressait aux diacres en retraite à Montalenghe en juin 1989, et donc après les sacres épiscopaux. Il leur donnait une dernière fois le sens de sa déclaration de 1974 : « Je pense quand même que nous avons besoin d'un lien avec Rome... »

Le sens de ses propos ressort du contexte : Mgr Lefebvre mettait en garde contre le sédévacantisme. Le « lien avec Rome » dont il parle est simplement le fait de reconnaître le pape actuel comme validement élu pape. Il ne s'agit pas de demander une reconnaissance canonique.

Dans la conférence que Mgr Lefebvre fera peu après, lors de la retraite sacerdotale à Écône, il dira : « Quant à la situation de la Tradition par rapport à Rome, pratiquement cela n'a guère changé. Nous le constatons toujours davantage. La détermination du Vatican est de maintenir le Concile avant tout, l'esprit du Concile avant tout, qui n'est pas autre chose qu'une transposition de l'esprit de la Révolution dans l'Église. Cet esprit ils veulent le maintenir à tout prix, *et toutes les concessions qu'ils peuvent faire, à droite, à gauche, des nominations d'évêques apparemment traditionnels, ce sont des moyens politiques, diplomatiques, pour pouvoir continuer à diffuser l'esprit du Concile et l'esprit révolutionnaire, c'est sûr.* Le diable a vraiment réussi son coup de maître en arrivant à se servir des membres les plus haut placés de l'Église pour diffuser les idées de la Révolution. *C'est clair, cela ça ne change pas.* [Mgr Lefebvre donne ici quelques exemples, notamment la nomination de Kasper comme évêque, « hérétique formel », avec les félicitations du cardinal Ratzinger.] *Tant que cet esprit-là règne à Rome, cet esprit d'œcuménisme, de libéralisme, de modernisme, on ne peut rien espérer. Alors patientons, prions, et travaillons.* Le bon Dieu décidera, il connaît mieux que nous, il sait mieux que nous [lui] qui fait toute chose, *il est tout-puissant, il peut changer la situation en un tour de mains, faisons confiance au bon Dieu. Mais il est impossible, absolument impossible, actuellement, de faire confiance aux autorités romaines de quelque manière que ce soit.* »

Nous pensons que la situation est toujours la même et que le conseil de Mgr Lefebvre (*patientons, prions, et travaillons*) est toujours d'actualité.

